

DL Ils doivent récolter 100 000 € pour faire opérer leur petit garçon né sans oreille droite

Ce n'est qu'à la naissance de leur fils que Stéphanie et Yves Belmont découvrent la malformation rare de l'oreille droite de Thomas, qui le rend sourd de ce côté-là. Pour lui permettre d'avoir une oreille fonctionnelle, le garçon âgé de 3 ans va subir une opération aux États-Unis en mai 2023. Des soins très coûteux qui se chiffrent à 100 000 euros. La famille se mobilise pour récolter la somme nécessaire.

Par Candice HECK - 04 déc. 2022 à 11:35 | mis à jour le 05 déc. 2022 à 10:44 - Temps de lecture : 4 min



Thomas, 3 ans, est né sans oreille droite. Le petit garçon plein de vie va partir aux États-Unis en mai 2023 avec ses parents Stéphanie et Yves, et sa petite sœur Olivia, pour subir une opération. La famille restera sur place au minimum pendant cinq semaines. Photo Le DL /Candice HECK

Thomas est un garçon plein de vie. Avec des jouets amassés dans le salon :



des camions, des livres. Quand il ne connaît pas, le blondinet, scolarisé à l'école de Meyrié en petite section de maternelle, joue la carte timide. Quelques minutes plus tard, sa petite bouille se débride, les yeux rieurs et taquins. Thomas est né le 3 août 2019 avec une malformation rare, qui « touche un bébé sur 15 000, selon Yves Belmont, son papa. Après l'accouchement, on nous apporte le petit bout, il lui manque une oreille. Et c'est la douche froide... On se demande s'il entend de l'autre oreille. En sortant de la maternité, on ne savait pas ce qu'il avait. »

« Une oreille cassée » pour le petit garçon



Thomas est né avec une aplasie. « Il n'a pas d'oreille droite, ni de pavillon, ni de conduit auditif, ni de tympan. Le son ne parvient pas à atteindre le nerf auditif », explique Stéphanie Belmont, sa maman....

LE DAUPHINE
libéré

Cet article est réservé aux abonnés
Pour un accès immédiat, abonnez-vous.